



## **178714 - Ayant dit d'une fille des propos entraînant la rupture de ses fiançailles avant de se repentir que devait il faire?**

---

### **question**

Je suis un jeune et j'aimais une fille qui était mon amie à l'université. Allah sait que j'étais sincère dans mes intentions envers elle. J'entretenais des relations innocentes avec elle dans le but de l'épouser. Je lui donnais souvent des conseils dans le sens qui agréé Allah. J'ai découvert plus tard que des conversions engagées avec d'autres jeunes l'avaient entraînée dans des relations prohibées, qu'elle me mentait et me trahissait. Bien plus tard, j'ai voulu me rapprocher d'elle pour lui rappeler son Maître, l'approcher de Lui et l'éloigner du mauvais chemin qu'elle avait emprunté. De longs jours se sont passés au cours desquels elle a fait la connaissance d'un jeune à mon insu et s'était éloignée progressivement de moi. Puis j'ai appris que le jeune en question a demandé sa main et qu'elle en était très contente et avait tout laissé tomber à cause de lui et qu'elle mentait quand elle prétendait m'aimer. Dès lors, je n'ai pu m'empêcher (de me venger d'elle) car Satan m'a inspiré la colère et profité de ma faiblesse pour me pousser à dévoiler à son fiancé tout le mal que je savais sur son passé, afin de me venger d'elle et de le séparer d'elle. Il s'est effectivement éloigné d'elle puisque les fiançailles n'ont pas été menées à bon terme.. Maintenant, j'éprouve un horrible sentiment de culpabilité pour avoir parlé de son passé même si je n'ai dit que ce qu'elle a fait.

Maintenant, je demande à Allah d'agréer mon repentir et de me pardonner la faute que j'ai commise à son endroit. Je ne cesse de l'associer à mes prières..Allah va -t-Il exaucer mon repentir? Que devrais-je faire? Eclairez moi. Puisse Allah vous récompenser pour le bien.

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, l'entretien d'une relation amoureuse impliquant un jeune garçon et une jeune fille



est prohibée, même si le jeune se dit sincère et ne veut qu'épouser la fille ou essayer de l'amener à s'engager religieusement ou lui donner des conseils dans ce sens car il n'a aucune autorité ni aucun droit sur elle.

Abou Nou'aym a rapporté dans al-Hilyah (4/84) que Maymoun ibn Mahran a dit: **ne te soumetts pas à l'une de ces trois épreuves: ne fréquente pas un sultan, même si tu te dis que tu vas lui donner l'ordre d'obéir à Allah. N'entre pas chez une femme, même si tu te dis que tu vas lui apprendre le livre d'Allah. N'écoute pas un prisonnier de ses passions car tu ne sais pas ce qu'il pourrait glisser dans ton cœur.**

Cheikh al-islam (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **avoir une forte affection pour une femme étrangère entraîne des méfaits que seul le Maître des serviteurs peut recenser. Ce sentiment fait partie des maladies destructives pour leurs porteurs car elles pourraient détruire aussi bien son corps que son esprit.** Extrait de madjmou' al-fatawa (10/132). Se référer à la réponse donnée à la question n° [82941](#).

Nous louons Allah Très haut pour vous avoir permis de vous repentir de cette immense épreuve et de cette action maléfique.

Deuxièmement, nul doute que votre colère et votre désir de vous venger de cette fille et votre volonté de compromettre ses fiançailles en évoquant ce qu'elle avait fait dans le passé constituent, sans aucun doute, des erreurs de votre part, des choses interdites. Vous avez violé l'honorabilité de la fille en agissant à l'encontre de l'ordre donné par Allah de dissimuler les défauts des croyants et son avertissement contre le fait de les déshonorer, de les mettre à nu. Vous avez médité de la faille même si vous n'avez fait qu'évoquer ce qu'elle avait fait car il y a là la vraie médisance qu'Allah vous a interdite. Vous avez déployé un effort pour gâter ses affaires. Nul moyen ni puissance qu'en Allah.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a défini la médisance en ces termes: **dire de ton frère ce qu'il réprouverait.** On lui dit: **Qu'en serait il si ce qu'on dit de lui est vrai?**- Il a répondu: si ce que tu dis de lui est vrai, tu auras médité de lui. Si ce n'est pas vrai, tu l'auras affabulé.»



(rapporté par Mouslim,2589).

Ibn Hdjar al-Haythami (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Al-Qourtoubi et d'autres ont rapporté le consensus selon lequel la médiance fait parties de péchés majeurs.** Extrait de az-Zawadjir (2/240).

Troisièmement, si vous vous êtes repenti sincèrement, nous avons bon espoir qu'Allah l'Auguste vous a inspiré le repentir agréable deet réparé vos faux pas du passé et vous a prédisposé à bien vous comporter à l'avenir. Voir la réponse donnée à la question n° [13990](#).

Vous avez bien fait d'avouer votre péché et de reconnaître que vous vous êtes mal comportéà son égard, ce qui constitue le premier pas sur le chemin du repentir. Votre devoir est de faire tout ce que vous pouvez pour réparer les dégâts que vous avez provoqués. Cela commence par la demande de pardon pour elle, de l'agrément son repentirpar Allah et del'amélioration de son état.

Quatrièmement, efforcez vous de lui rendre hommage dans les assemblées où vous aviez l'habitude de la dénigrer. Faites le dans la mesure du possible et de la manière qui convienne à un homme qui parle d'une femme qui lui est étrangère. Agis dans ce sens, quitte à vous démentir vous-même et à expliquer que c'est la colère qui avait dicté ce que vous aviez dit d'elle.

Cinquièmement, demandez lui le pardon en confessant la faute que vous avez commise à son égard. Dites lui que vous vous efforcez à réparer votre faute. Car l'une des conditions du repentir est que si la faute commise implique la violation du droit d'autrui, il faut demander pardon à l'intéressé si tant est que la claire confession de la faute est pertinente. Dans le cas contraire, on demande pardon pour le concerné et s'efforce de réparer ce qu'on a gâté, comme il est déjà expliqué. Voir la réponse donnée à la question n° [6308](#).

Allah le sait mieux.